

OUVERTURE D'UNE PERMANENCE PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI) À CARRIÈRES-SOUS-POISSY

À compter du lundi 29 mars 2021,
les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI)
du Conseil départemental des Yvelines et la Ville de Carrières-sous-Poissy
rétablissent une permanence.



QUI ?

- > Des puéricultrices vous accueillent et assurent le suivi médical préventif de votre enfant : surveillance de la croissance, alimentation, développement...

OÙ ET QUAND ?

- > Tous les lundis de 13h30 à 17h30 (hors vacances scolaires)
- > Dans les locaux du Relais Assistants Maternels (RAM)
Les Frimousses - 38, Place des Lupins

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

- > Inscription obligatoire au 01 30 836 100
ou sur monespace.yvelines.fr
- > Consultation gratuite

